10774
[Barruel]
FRC 1822 b
Case
FRC
14129

LE PLAGIAT
DU COMITÉ
(SOI-DISANT ECCLÉSIASTIQUE)
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
OU

Décret de Julien l'apoſtat, formant les bases de la conſtitution civile du clergé français, ſuivi des repréſentations de S. Grégoire de Nazianze.

A ANTIOCHE,
DE L'IMPRIMERIE IMPERIALE;
Et ſe trouve à Autun, chez l'imprimeur de Monſeigneur l'Evêque,

A PARIS,
Chez GUILLEMARD, Libraire, Quai des Auguſtins, n°. 41.

L'an de Jeſus-Chriſt 1790, de la liberté II, de la meilleure religion I.

THE NEWBERRY LIBRARY

DISCOURS

De l'Empereur Julien l'apoſtat aux évêques de ſon temps.

L'EMPEREUR *dit* (1):

Evêques des chrétiens, parcourant toutes les parties de l'adminiſtration de ce vaſte empire, j'ai fixé auſſi mes regards ſur votre culte & ſur vos uſages. Votre religion, devenue celle de preſque tous mes peuples, ne peut me paroître indifférente; & quoi qu'oſent penſer de moi pluſieurs d'entre vous, mon deſſein (je veux bien vous l'annoncer) eſt aujourd'hui de la perfectionner, non de la détruire. Il fut un temps peut-être où je pus connoître à fond la doctrine de Jéſus, & j'ai toujours goûté la ſublime ſimplicité de ſa morale. Je n'ai point oublié les vertus que commandent vos écritures,

(1) *Voyez les œuvres de Julien, récemment miſes au jour à Paris*, 1790. *Voyez ſa vie par la Bletterie, & l'hiſtoire du bas Empire.*

le détachement des richeſſes, la modeſtie, l'humanité, la fuite des affaires profanes, la pauvreté d'eſprit, l'obéiſſance due aux maîtres du monde. Prêtres chrétiens, les vertus que vous enseigna Jéſus, je veux vous les faire pratiquer déſormais.

Jéſus vous a dit: *N'ayez ni bâton, ni beſace, ni chaumiere; fiez-vous à la providence du père céleſte; il nourrit les oiſeaux, qui ſont moins que vous à ſes yeux.* Evêques, je ne veux pas exiger de vous encore cet abandon parfait, cette quiétude en la providence. Vous exercez une charge publique, l'état vous doit donc un ſalaire; l'état ſe charge dès ce moment (je le veux ainſi) de pourvoir lui-même à vos besoins. Mais je vous ai aſſemblés pour vous dire que je n'entendois pas laiſſer entre vos mains plus long-temps ces biens, aliment de votre luxe & de votre ambition, que la crédule & imprévoyante piété de mes prédéceſſeurs vous a prodigués, ou permis de recevoir des ſujets de l'empire. Votre maître l'avoit bien dit, *que le cœur de l'homme eſt avec ſon tréſor.* Vous ne pouvez être à-la-fois riches & chrétiens, & ſur-tout évêques. Je ne crois donc pas qu'au fond même de vos cœurs, vous puiſſiez douter de ma juſtice, quand je re-

prends pour les preſſans beſoins de mes finances ; des richeſſes qui vous ſont funeſtes.

Ai-je tort ? J'ai ſouvent ouï dire que Paul aimoit à conjurer les chrétiens *par la modeſtie du Chriſt.* Avec cette vaine pompe qui ſied tout au plus aux officiers profanes, avec cet étalage de grandeurs ; comment un évêque ſeroit-il aujourd'hui modeſte ? De quel front parleroit-il aux proſélytes de la modeſtie touchante de Jéſus ? Ne faites-vous pas vous-mêmes tous les jours dans vos ſynodes des invectives contre vos propres abus ? Je ſerai plus ſage que vous ; je couperai par mes lois la racine à vos déſordres.

Jéſus diſoit encore, *qu'il n'étoit pas venu pour être ſervi ſur la terre, mais pour ſervir ; que le plus grand eſt celui qui s'abaiſſe.* Evêques, vous le ſavez, rien de plus inconciliable avec l'humilité, que l'eſprit & le droit de domination. De toutes parts le ſénat retentit des plaintes que vos inférieurs y portent contre vos arbitraires décrets. J'ai ordonné qu'un ſeul ne commandât plus parmi vous, comme un roi, comme un dieu. Le chef ne ſera que le premier de tous, & ne décidera rien qu'avec le reſte des prêtres & des ſimples chrétiens.

La pauvreté d'eſprit eſt ſouvent encore prêchée

par Jéſus ; il en faiſoit tellement cas, qu'il n'a pris que des bonnes gens pour apôtres, & n'a fait écrire ſes actions que dans leur patois ſimple & groſſier. Pourquoi donc parmi vous des orateurs, des philoſophes, des poètes même (regardant Grégoire, évêque de Nazianze, ſon ancien compagnon d'études) ? On ne doit pas ſervir deux maîtres. Renoncez aux ſciences & aux portiques, contens de ſavoir lire à vos initiés les leçons de Jéſus.

Quand je me rappelle combien le légiſlateur des égliſes recommandoit à ſon Timothée de ne prendre aucune part aux affaires du ſiècle, puis-je aſſez m'étonner de voir dans mes tribunaux, parmi les officiers de mes villes, dans ma cour même, des évêques & des prêtres ? Laiſſez à la vanité des profanes, le ſoin des choſes auſſi vaines qu'eux ; & d'après mes lois, ne ſoyez plus occupés maintenant que de vos eſpérances de l'autre monde.

Quant à l'obéiſſance due à nos loix, *Rendez*, vous dit Jéſus, *à Céſar ce qui eſt à Céſar. Obéiſſez*, dit Paul, *à vos ſouverains même injuſtes*. Certes, j'aurois horreur de l'être. Auſſi ne vous commanderai-je rien qui n'appartienne au ſalut de l'empire, & ne s'accorde avec l'éternelle nature, & la plus exacte raiſon. Je

ſerai donc juſte, mais je veux être obéi. Evêques, vous l'avez entendu, je vous le répete, je veux être obéi.

L'empereur ajouta : Qu'on faſſe lecture des nouveaux décrets qui regardent les prêtres chrétiens.

Julien, empereur, a décrété ces lois, concernant les évêques & les prêtres chrétiens.

Art. I. » L'état peut ſubvenir à la guerre contre les Perſes, en reprenant & vendant les biens donnés aux égliſes des Galiléens; dès ce moment ils ſeront regardés comme biens de l'empire, & les revenus échus deja, entreront dans le tréſor public.

II. » Les chrétiens, ni leurs prêtres, n'auront point à ſe plaindre de notre juſtice. Nous ordonnons que Félix, ſurintendant de nos finances, faſſe parvenir un traitement convenable aux évêques & aux prêtres, qu'on avoit trop enrichis.

III. » Pour n'avoir plus à entendre les plaintes des prêtres contre les évêques, j'exige que parmi eux l'évêque ne faſſe rien que par le conſeil des prêtres qui l'entourent, & que leur pouvoir ſoit mis en commun.

IV. » Quand il s'agira d'élire de nouveaux chefs à l'égliſe, les magiſtrats, chrétiens & autres,

seront à l'avenir chargés de ces élections.

V. » Pour remettre en tout une plus grande uniformité, les métropoles impériales serviront à régler ce que les chrétiens appellent aussi leurs métropoles & diocèses.

VI. Il nous paroît plus conforme à la croyance chrétienne de mépriser les lettres & les sciences: nous ordonnons donc à leurs prêtres de ne plus enseigner dans l'empire, & avertissons tous les chrétiens qu'il leur sied mieux de rester dans l'ignorance.

VII. » Et pour nous assurer de la soumission que leur loi même leur commande, nous voulons que tous évêques & prêtres des chrétiens fassent le serment d'exécuter & maintenir ces décrets.

A Antioche, première année de notre empire.

L'empereur le veut:

Signé. FELIX & ELPIDIUS.

RÉPONSE

De Saint Grégoire (1), *évêque de Nazianze* (2).

Céſar, la juſtice & la raiſon, dont ſans ceſſe tu réclames le ſuffrage en ta faveur, m'aſſurent du moins que, malgré ta puiſſunce ſuprême, tu ne refuſeras pas de nous entendre. Le bruit de tes nouvelles lois nous étoit déja parvenu; elles avoient déja rempli nos cœurs d'amertume, & nos provinces de troubles & d'agitations. Déja chargé par les évêques, deſquels je ſuis le plus indigne, de t'expoſer leurs doléances, & d'intéreſſer pour nous ton humanité, j'avois compoſé cet écrit. (*Sentimens des évêques chrétiens*, qu'il dépoſa aux pieds de Julien). J'oſe y diſcuter les actes de ton pouvoir, & t'en montrer les bornes. J'oſerai, ſi tu le ſouffres, répondre en peu de mots à tes réflexions, que tu crois

(1) Cherchez à la bibliotheque du roi, parmi les *inedita* de ce pere.

(2) On n'a pas beſoin d'aſſurer que Grégoire de Nazianze n'eſt pas Grégoire curé d'Emberménil, l'apôtre des juifs. Sans doute ils ne ſont pas parens, puiſqu'ils ne ſont pas de même religion.

ſans doute auſſi fortes qu'elles ſont ameres & cruelles.

Céſar, toi-même tu nous as rappelé qu'un jour tu fus inſtruit des vérités de Jéſus. Je donnerois, n'en doute pas, ma vie pour te procurer le bonheur d'y revenir encore. Pourquoi tant de vertus, ô Julien, dont tu vas perdre le prix?

Tu veux, dis-tu, nous faire exercer les vertus que nous enſeigna Jéſus. Tu ne pourrois faire un plus bel uſage de ta puiſſance, ſi tels étoient tes déſirs; mais tu veux nous détruire, & les vertus des chrétiens déplaiſent à ta philoſophie. Crois-tu juſte & raiſonnable, en nous accablant de ta force, de nous déchirer encore par des ſarcaſmes peu dignes de ton génie; en dépouillant nos égliſes de leurs ſaintes richeſſes, de feindre pour nous le zele hypocrite d'un bienfaiſant légiſlateur?

Tu veux être obéi, tu nous l'as deux fois fait ſentir hautement. Crains-tu de ne pas l'être? vis-tu jamais les chrétiens rebelles? Ils obéiront quand tu n'en voudras qu'à leurs fortunes. Tu n'eſpères pas du moins ſubjuguer leurs conſciences? Ils obéiront, te dis-je; & qu'oppoſeroient-ils d'ailleurs aux miniſtres de tes volontés, à tes légions? Tu propoſes à tes ſoldats & à tes magiſtrats nouveaux des biens à envahir; leurs

armes & leur cupidité te répondent assez du succès. Mais tu veux être ravisseur & juste à-la-fois ; voilà ce qui passe les bornes de ton pouvoir.

Non, César, ces biens ne sont point à toi, ils ne sont point à l'état qui ne les a pas donnés ; ils sont aux autels, puis à la veuve, aux pauvres, à l'orphelin. Les lois de l'état permirent à nos donateurs d'exprimer leurs intentions, sous la garantie sacrée de la foi publique ; & voulurent-ils, ces donateurs, faire des largesses à tes soldats, à tes favoris, ou à ces vauriens perfides, qui tôt ou tard, si les sages en sont crus, abymeront cet empire ? Tu violes donc les lois en violant les volontés des citoyens consacrées par les lois ? tu fais donc des ravisseurs de ceux qui participeront à ces ventes sacriléges ? tu aveugles la conscience d'une partie de tes sujets, tandis que tu enleves aux autres leurs possessions légitimes.

Dis-nous, empereur savant & philosophe, quand il dépendroit de toi de changer & de casser les volontés des morts, jusqu'ici pourtant aussi révérées que leurs cendres ; quand tu pourrois à l'avenir assigner à nos revenus d'autres destinations, dans quel code de société humaine, chez quels barbares as-tu vu qu'il fût juste d'ôter

à des citoyens innocens, encore vivans, liés par la conſcience de leur religion, à un état immuable, de leur ôter, dis-je, une exiſtence acquiſe, & des jouiſſances de biens garanties par toutes les lois ? Tes ſatellites eux-mêmes ont été frappés de la nouveauté de tes entrepriſes. O Julien, quand Néron ſe jouoit des hommes, & violoit les propriétés, que penſois-tu de lui ?

Ne te charges donc plus d'être envers nous le miniſtre de la providence. Elle avoit anobli le ſervice des autels, & tu tentes de le dégrader par un aviliſſant ſalaire (Grégoire fixa les yeux un inſtant ſur l'empereur). Permets, Céſar, que je pourſuive. Tu te plais à rencontrer des vices où devroit en effet ne régner que la vertu. Tu abuſes de la pieuſe exagération de nos ſynodes, & tu affectes de croire à l'excès de nos maux par les exceſſifs reproches de notre zele. Sans doute parmi nous tout n'eſt pas pur. Quel établiſſement, même divin, peut reſter pur parmi les hommes ? Ne corrompent-ils pas la raiſon même, qui eſt la divine eſſence? Comment, au milieu de l'immenſe corruption, le ſel de la terre ne s'affadiroit-il pas ? Nous louons Dieu de ce que les contagieux exemples ne prévalent pas ſur nous davantage. Tu vois nos déſordres ; mais pourquoi taire les vertus des chrétiens ?

Pourquoi ne dis-tu pas que c'eſt à l'économie des pontifes, à la brûlante charité des prêtres, que l'état doit ces aſyles préparés à l'indigence, que tu te propoſes d'imiter, & qui arrachent l'admiration de ton cœur, naturellement humain ? Pourquoi ne dis-tu pas qu'au temps des calamités ces richeſſes coulent de nos mains pour aller rendre le bonheur à tes ſujets ? Pourquoi ne vois-tu pas quelle ſource de bienfaiſance tu vas tarir ? Montres-nous parmi les tiens des revenus plus réellement conſacrés à la patrie.

Je viens à cette diſcipline nouvelle dont tu daignes, grand empereur, t'occuper pour nous. C'eſt ici qu'il eſt bon que tu te rappelles nos uſages. Tu nous prêches l'humilité, quand tu te propoſes de nous renverſer en nous jetant dans l'anarchie. Comme tu prêtes des armes à la cupidité humaine par l'uſurpation de nos biens, tu prêtes des armes à l'orgueil en égalant les prêtres à leurs chefs.

Tu ſerois trop ſage, Céſar, pour propoſer de telles lois à tes armées, pour détruire cette hiérarchie de commandemens & d'obéiſſances.

Le but de pareilles lois à notre égard eſt aſſez viſible ; mais la conſcience admettra-t-elle ces lois que repouſſe la ſageſſe ? Parles, Julien, veux-tu faire des martyrs ou des apoſtats ? (Ici

l'empereur prit un air ſévere, & dit qu'il n'avoit pas trouvé juſque-là un tel excès de hardieſſe: « C'eſt, répondit Grégoire, qu'apparemment tu n'as pas encore rencontré d'évêques. » Puis il continua.) J'uſerai donc encore, ô empereur, de ta patience à m'écouter. Paul, dont tu cites les écrits, laiſſe-t-il aucun doute ſur la néceſſité d'une divine ſubordination dans l'adminiſtration des égliſes? Ne dit-il pas que nous ſommes, à la vérité, tous membres de Jéſus-Chriſt, mais que ces membres ont des opérations diverſes? que le ſaint-eſprit lui-même a tiſſu les liens de ſubordination qui font que les uns ſont évêques, c'eſt-à-dire gouverneurs, les autres docteurs, les autres, &c. &c. S'il eſt des gouverneurs, les autres chrétiens ſont donc gouvernés & ſoumis? & jamais en effet les premiers prêtres & fidèles n'imaginèrent que l'eſprit-ſaint voulût établir une démocratie presbytérale. L'uſage préſent s'appuie ſur tous les plus antiques exemples. Vois dans les vénérables lettres de l'évêque Ignace, martyr de Jéſus, ſa paternité pour ſon presbytere, & quel reſpect abſolu décoroit ſon épiſcopat! Reconnois encore dans Cyprien le beau modèle d'un évêque ordonnant de la diſcipline à la tête de ſon égliſe. Sans doute le pontife doit s'entourer de conſeils,

puiſque homme il eſt faillible ; mais ce fut à lui toujours de juger des eſprits, de placer librement ſa confiance, & de porter ſeul les jugemens ſur l'adminiſtration des égliſes qui lui ſont confiées. On nous impute à tyrannie quelques actes de juſtice ſévère ; tu t'attendris aux plaintes de nos inférieurs dans le ſénat : ô Julien, veuilles toi-même un jour conſidérer de près ceux que tu plains ; tu ne trouveras point parmi ceux-là de vénérables freres dans le ſacerdoce, ces hommes dignes de l'amour de tes peuples, dignes de ton eſtime. Tu verras que ces prêtres rebelles, qui font retentir les tribunaux de Céſar, ſont uniquement ceux qui nous attirent tes invectives. Pourquoi donc, empereur, protèges-tu le vice quand nous le pourſuivons ? pourquoi ne ſerois-tu bon que pour les méchans ? & s'il a toujours été rare qu'un pontife fût oppreſſeur, quand ſurtout nos lois & notre diſcipline furent-elles jamais plus charitables & plus douces, plus meſurées, & plus conformes à tes reſcrits ?

Si tu connois ſi bien notre culte & nos uſages, tu ſais donc encore que l'apoſtolat ne reſſemble point à tes légions : toi ou tes magiſtrats peuvent reſtreindre, étendre, arrêter les juriſdictions qui émanent des ſources impériales ; mais, Céſar, ce n'eſt point ton ſouffle qui inſpire

les évêques : leur miſſion n'eſt point civile, & comme ils ſeroient coupables s'ils touchoient à ton ſceptre, tu l'es quand tu oſes toucher à l'arche ſainte.

Ne crois pas que nous nous plaiſions à condamner tes ordonnances. Nous n'aſpirons qu'à les ajuſter pour ainſi dire à nos devoirs : notre premier vœu, c'eſt d'obéir. Tu juges meilleur que les diocèſes de l'empire ſervent à régler le nombre & le lieu de nos diocèſes religieux. Ce n'eſt point à nous de juger avec toi de l'utilité de ce deſſein. Mais pourquoi ton humanité dédaigne-t-elle les faciles arrangemens que tu nous pouvois permettre ? C'eſt à l'égliſe qu'appartient ſeulement les miſſions des pontifes : l'égliſe peut ſeule étendre, reſſerrer ou changer les pouvoirs intérieurs de gouverner les ames. Pourquoi ta ſageſſe n'a-t-elle donc pas laiſſé opérer ces changemens aux pontifes même, qui les euſſent épurés par l'application des formes ſacrées, & par des démiſſions canoniques combinées dans la prudence des ſynodes ? Qu'en auroit-il coûté à ta puiſſance ? Tes ordres ſeroient-ils moins accomplis ?

Un mot encore ſur la diſcipline nouvelle. Je ne dirai rien de tes opinions ; quelles que ſoient tes idées, il te ſemble vrai du moins qu'il im-

porte à tes ſujets quels hommes d'entre nous leur annonceront tes devoirs & le but de la vie humaine. La morale du philoſophe & celle du chrétien ne ſont pas ſéparées d'une intervalle immenſe. Tu dois donc mettre à l'enſeignement moral le même prix que nous. Or, je te le demande, qui de nous ou de tes magiſtrats doivent mieux connoître les docteurs & les talens qui conviennent aux peuples & aux divers lieux ? Tu transferes à tes magiſtrats les élections dont tu nous prives ; mais es-tu ſage d'abandonner au ſort des intrigues, & à la vanité peut-être, la morale & les vertus des citoyens ?

J'aurois beaucoup à dire encore ; mais il eſt des objets ſur leſquels le ſilence te prouvera mon reſpect. Je paſſe à cette loi dont tu parois t'applaudir. A en juger par le ſel de la plaiſanterie que tu t'es efforcé d'y répandre, tu ne veux plus de nous dans tes académies, tu ne veux plus que des bouches pures inſinuent dans les jeunes cœurs l'amour des vertus chrétiennes avec celui des lettres. Tu veux des philoſophes !...

Que ne diſois-tu ſans détour, puiſque l'intention fait tout : Je ne veux plus que les enfans des citoyens apprennent la doctrine de Jéſus. Je veux qu'ils apprennent à imiter les mœurs

du grand Jupiter, les vertus de Vénus, mere des Céſars, la douce ſenſibilité du dieu Mars. Je veux au moins qu'ils prennent pour modèles les maîtres que je leur donnerai; qu'au lieu de ces mœurs ruſtiques & auſtères, ils pratiquent l'élégance des mœurs grecques; qu'au lieu d'une puérile charité, ils aient cette froide & calculante ſageſſe qui fait les grands & bons citoyens. Je veux que nuls ne brillent dans l'empire que ceux qui penſent comme moi. Je ne veux plus que mes amis aient à lutter contre la fougue impétueuſe & l'ame brûlante des orateurs chrétiens. Je veux que le chriſtianisme s'aviliſſe & tombe.

Mais, ô ſage empereur, l'as-tu cru poſſible? Le fils de Marie l'a emporté ſur le fils de Saturne; il a vaincu les bourreaux, il a ſurvécu à Néron : les chrétiens ſont l'empire. Tes philoſophes pourront ſéduire quelques hommes corrompus par les délices & les richeſſes; mais, crois-moi, le bon peuple qui a goûté le don de Dieu, ne ſera plus idolâtre ni athée; il préférera le Dieu qui s'eſt fait homme pour nous faire enfans de la divinité, qui s'eſt humilié juſqu'à mourir en croix pour nous tirer des éternels ſupplices; ce Dieu-là eſt plus près de ſon cœur.

Ainſi, ô Julien, il étoit plus digne de ta politique, de ton amour pour les lettres & les ſciences, de les animer parmi nous. Déja dans l'autre partie de l'empire romain, elles n'ont d'hommes célebres que parmi les prêtres. Jettes les yeux ſur les anciens empires; ils ont diſparu. Dieu veuille ſoutenir plus long-tems celui qu'il t'a confié! Mais la puiſſance même de ton empire, ſon immenſité, ce grand nombre de peuples jaloux, ces barbares aguerris dans le nord de l'Aſie, tant d'autres cauſes, la caducité des choſes humaines, peuvent diſſoudre ce majeſtueux coloſſe aux pieds d'argile. Ces cauſes, ô Céſar, ne pourront rien ſur la religion; elle traverſera les révolutions & les ſiecles. Que ne la changes-tu? loin de lui défendre la conſervation des lettres & des connoiſſances, elle pourroit, ſi tu l'aimois, porter auſſi ta gloire à la poſtérité la plus reculée.

Tu penſois nous inſulter en parlant avec les termes du mépris de la touchante & véridique ſimplicité de nos écrivains ſacrés. Mais, Céſar, Paul, que tu connois, étoit-il ſans lettres? Paul ignoroit-il la philoſophie des Grecs, & même leur poéſie? J'oſe te demander ton avis; Libanius, dont tu fais cas, a-t-il léloquence de Paul?

Julien, tu t'es ſouvenu de notre jeuneſſe, & du tems où nous partagions le goût d'Homere. Comment tes regards m'ont-ils reproché un ſouvenir ſi tendre & ſi cher d'ordinaire aux cœurs bons & ſenſibles ? Combien ce ſouvenir auroit pu m'être cher en revoyant mon empereur ! Oui, j'aimai les vers, & les aime encore. En ai-je profané l'uſage ? ai-je flatté les tyrans ? ai-je chanté la volupté ? J'ai chanté le Dieu que j'adore, & célébré l'amitié & la vertu.

Je vais finir : reçois, Céſar, le ſerment que tu nous demandes. Nous jurons que tu n'a pas de ſujets plus fideles que nous ; nous jurons d'enſeigner à tes peuples l'obéiſſance qui t'eſt due ; nous jurons que tu es le plus fort (car à ce titre ſeul nos biens t'appartiennent) ; mais nos conſciences ne te ſont point ſoumiſes. Toi-même as déclaré, & Libanius en ton nom, que tu ne forçois point les conſciences. Nos principes, nos ſcrupules, s'il te plaît de les nommer ainſi, ne portent point d'atteintes à tes véritables droits : en ce qui ne ſera qu'injuſte, nous céderons à la néceſſité ; ſi tu violes le droit de nos conſciences, nous périrons plutôt que d'obéir.

L'ÉDITEUR
A MIRABEAU,
Chargé de juſtifier par ſon adreſſe la conſtitution civile du clergé.

Trembles, Mirabeau, trembles..... ton maſque eſt tombé; le flambeau que je viens de rallumer, éclaire ta conduite. Enfin le voilà par terre ce manteau qui cachoit tes poignards; la voilà découverte cette ſource trop féconde où tu puiſois tes poiſons. Un apoſtat t'inſpiroit. Toi, Mirabeau, l'ami de la religion !..... Et c'eſt avec la criniere d'un lion, la langue d'un ſerpent, les défenſes d'un ſanglier & le cœur d'un tigre, que tu prétends paſſer pour un apotre ! .... Ne ſerois-tu pas, du moins, ce treizieme diſciple, qui après avoir donné à *Jéſus* le baiſer qui le fit crucifier, alla ſe pendre de déſeſpoir. Ne te repoſes plus, crois-moi, ſur la crédulité des Français; on ne les trompe pas deux fois. Nouveau Julien, ſi le peuple a été ſéduit par ton hypocrite philoſophie, crains qu'il ne ſoit bientôt entraîné par la mâle éloquence de Grégoire.

Déja ton ſang bouillonne; tu brûles de me connoître. Eh bien ! le premier prêtre chrétien que

tu rencontreras t'offrira mon image. Satisfais ta vengeance, ravis-moi le peu de bien que m'ont laiſſé tes complices pour finir ma route ; tu le peux, je ſerai encore plus riche que toi ; il me reſtera.... l'honneur. Attentes à ma liberté, ſi tu le veux encore : dans les murs, ſous les verroux de l'abbaye, je ſerai plus libre que toi au milieu de ton manege. Tes paſſions te commandent, & je commande aux miennes. Si tu me crains, tu peux charger de fers & mes pieds & mes mains ; mais ſouviens-toi bien que jamais tu n'enchaîneras ma conſcience. J'ai dit.